



Déposé le - 3 MARS 2009

Scanné le - 4 MARS 2009

09-1157-066

Motion

Etre nommé tuteur ou curateur en étant soutenu par l'Etat de manière efficace et désigné de manière équitable.

**Indépendamment du projet de loi sur les tutelles au niveau fédéral, le canton de Vaud doit rapidement mettre en place des mécanismes et des infrastructures permettant de soutenir efficacement les citoyens appelés à remplir la fonction de représentant légal qui leur est imposée par l'Etat.**

Préambule :

Beaucoup de temps, d'encre et de paroles ont été consacrées depuis plus de 10 ans à la manière dont les fonctions de curateurs et de tuteurs sont assignées dans le canton de Vaud.

Si nous voulons que des tuteurs ou curateurs désignés par la justice ou volontaires puissent à l'avenir être motivés par ces rôles, il est indispensable de modifier la manière dont ces personnes sont choisies, formées et défrayées.

Aujourd'hui beaucoup de citoyens refusent avec la dernière énergie de se laisser enrôler et beaucoup de temps est consacré en « recourrite » avec pour conséquences que personne n'est satisfait.

Les situations qui nécessitent une représentation légale deviennent de plus en plus complexes et difficiles à gérer par de simples citoyens.

Les auteurs de la présente motion proposent concrètement :

1. Que les cas critiques et les situations complexes soient dans un premier temps prise en charge par des assistants sociaux mandatés avec pour objectif de stabiliser la situation
2. Que seules les situations réputées stabilisées, ne nécessitant qu'un suivi administratif simple, soient confiées à des citoyens désignés par les critères cantonaux équitables, tenant compte des compétences et moyens techniques et relationnels des personnes pressenties. (tenir compte de facteurs temporels et géographiques, notamment)
3. De créer une filière de formation de base et continue permettant aux personnes désignées d'acquérir les connaissances de base et de bénéficier de leur mise à jour régulière. Cette formation serait gratuite et donnerait lieu à un défraiement
4. Que chaque curateur et tuteur se voie désigner une personne référente, conseillère pour toute question technique auprès de l'administration. Cette personne devrait avoir la même disponibilité que celle exigées des tuteurs et curateurs pour leurs pupilles.
5. Qu'une évaluation régulière permette de détecter toute dégradation de la situation tant du bénéficiaire que du tuteur ou du curateur

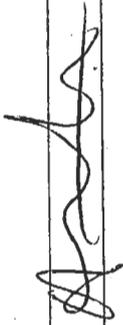
3 mars 09 - souhaite développer et demande  
renvoi en commission

Signatures

Filip Affer

Vu VB  
19,

## Liste des députés signataires – état au 3 mars 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla 	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle <i>Edna Chevalley</i>	Epars Olivier
Aubert Mireille	Cherix François <i>J-F</i>	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Flora-Guttmann Martine
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle <i>Gay</i>
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Gfeller Olivier <i>Gfeller</i>
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Giardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Brélaz François	Depoizier Anne-Marie <i>Depoizier</i>	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeures Michel	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine	Guignard Jean <i>Guignard</i>

Liste des députés signataires – état au 3 mars 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Pierre
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randoin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapez Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Melly Serge	Rey-Marion Alette	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre